

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

~~LA~~ PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 2016-1076 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée CSS 6 dans sa séance du 19 au 24 septembre 2021 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 27 au 29 octobre 2021 ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2012-014 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075 et nommant Monsieur DENISE Pierre, Directeur ;

Vu la décision n° 2014-396 nommant Monsieur Damien DAVENNE, directeur de l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075, à compter du 1er septembre 2014;

Vu la décision n°2016-21 prolongeant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075 et prorogeant le mandat de Monsieur Damien DAVENNE;

Vu la décision n°2017-24 prolongeant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075 et prorogeant le mandat de Monsieur Damien DAVENNE;

Vu l'arrêté de suspension du 18 novembre 2020 pris par l'Université de Caen-Normandie ;

Vu la décision n°2020-247 mettant fin au mandat de directeur de l'Unité U 1075 de Monsieur Damien DAVENNE;

Vu la décision Inserm n° 2021-66 nommant Monsieur Thomas FRERET Directeur par intérim de l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075 ;

Décident :

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1075 intitulée « COMETE - Vieillissement, Pathologies, Santé » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : Monsieur Thomas FRERET est nommé Directeur de cette Unité jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 3 : La présente décision prend effet au 1^{er} janvier 2022.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Pr le Président et par déléguation
La Vice Prés
de la Comité
de la Recherche

Annie-claude GAUMONT